

MÉMO SÉCURITÉ

16 mai 2022 – Port du casque à vélo



Le saviez-vous?

Histoire des casques de vélo

Au début du 20^{ème} siècle, les cyclistes ont commencé à utiliser des casques fabriqués à partir d'un anneau de cuir surmonté d'un anneau de laine¹. Le premier dispositif utilisé comme casque moderne a été développé par Bell en 1954 en Californie, pour atténuer les conséquences des activités de conduite à grande vitesse². En 1994, la Commission de la sécurité des produits de consommation (CPSC) a élaboré une norme pour les casques de vélo pour enfants appelée Loi sur la sécurité du casque de vélo pour enfants ou *Children's Bicycle Helmet Safety Act* qui a été ajoutée au *Code of Federal Regulations* en mars 1995³.

Choisir un casque

Pour que le casque soit efficace et qu'il offre une protection appropriée, choisissez un casque qui convient au type de vélo que vous pratiquez : route, vélo de montagne, BMX, etc. Assurez-vous d'essayer le casque et de faire attention aux points suivants :

- Le casque ne doit pas vaciller d'un côté à l'autre ou s'incliner d'avant en arrière;
- Le casque ne doit pas bouger lorsque vous secouez la tête dans n'importe quelle direction;
- Le casque doit rester à niveau sur le front;
- Les sangles doivent s'ajuster de manière convenable et se maintenir en place lorsque vous ouvrez la bouche;
- Vous devriez pouvoir glisser un doigt, sans plus, entre la sangle et votre menton;
- Le casque doit avoir un autocollant indiquant qu'il est approuvé en matière de sécurité par les organismes de réglementation de la sécurité concernés.

Pour garder votre casque en bon état de fonctionnement

- Lavez-le de temps en temps sans l'immerger avec un chiffon, de l'eau et du savon doux.

- Lorsque rangé, conservez-le dans un endroit tempéré, loin des températures élevées ou basses, à l'abri des rayons du soleil.
- Rangez-le dans un sac en tissu ou dans son emballage d'origine.

Normes applicables

En Amérique du Nord les normes suivantes s'appliquent aux casques de bicyclette : ASTM F1447, ASTM F1898, Snell B-90A, B-95, N-94, CPSC, CAN/CSA D113.2-M89.

En Europe, la norme NF EN 1078+A1 (février 2013) s'applique aux utilisateurs de vélos tandis que la norme NF EN 1080 (avril 2013) s'applique aux casques pour jeunes enfants⁴.

Le saviez-vous?

- Au Canada et aux États-Unis, les gouvernements municipaux, provinciaux et fédéraux régissent qui est tenu de porter un casque de vélo :
 - Certaines lois s'appliquent à tous les groupes d'âges, tandis que d'autres s'adressent spécifiquement aux personnes âgées de 18 ans et moins;
 - Dans certaines administrations, il n'y a pas de requis légal en place pour les casques.
- En France, selon le décret n° 2016-1800, le port du casque est obligatoire pour les enfants de moins de 15 ans.⁵
- L'Australie a été le premier pays au monde à rendre obligatoire le casque de vélo pour tous les âges dans toutes les parties du pays.⁶
- Les casques doivent être remplacés à la suite d'un impact majeur ou d'une chute grave.
- Le CPSC vous recommande de remplacer votre casque tous les 3 à 5 ans.
- Si vous n'êtes pas sûr de l'intégrité du casque ou s'il présente des traces d'impact, remplacez-le.

¹ Davison. (14 mai 2013). Mardi de l'histoire: Le casque de vélo. Extrait de <https://www.davison.com/blog/history-tuesday-the-bicycle-helmet/>

² Bell Sports. (2020). Un héritage de champion et de confiance. Extrait de <https://www.bellhelmets.com/company-info/about-us.html>

³ Helmets.org. (October 26, 2020). CPSC's Annonce de sa norme de casque de vélo. Extrait de <https://helmets.org/cpscanno.htm>

⁴26in (2018). Les normes des casques de VTT: décryptage [https://www.26in.fr/news/49019-les-normes-des-casques-vtt-decrypt.html#:~:text=CE%20EN1078%2BA1%20\(2013\),](https://www.26in.fr/news/49019-les-normes-des-casques-vtt-decrypt.html#:~:text=CE%20EN1078%2BA1%20(2013),)

<et%20de%20patins%20%C3%A0%20roulettes.&text=C'est%20la%20norme%20europ%C3%A9enne,tous%20les%20casques%20de%20v%C3%A9lo>

⁵Legifrance. (2016). Décret sur l'obligation de porter un casque pour les conducteurs et les passagers de moins de 12 ans. Récupérer à partir de <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000033665805/>

⁶Gouvernement de la Nouvelle-Galles du Sud. (2020). Casques et équipements de sécurité. Extrait de <https://roadsafety.transport.nsw.gov.au/stayingsafe/bicycle-riders/helmets-gear.html>